

AU VILLAGE...

... en quelques pages

*Bulletin municipal de La Châtelaine
Juillet 2016*

Photographie de couverture : Carnaval du Foyer rural.



SOMMAIRE

Le mot du maire.

Les affaires publiques.

Les finances municipales. Compte administratif 2015. Budget 2016.

Bâtiments communaux : le bâtiment d'école

L'accès au numérique

L'office de tourisme d'Arbois

Centenaire de Verdun : cérémonie du 29 mai 2016

La ZAE de Montrond

L'azuré de la croisette, espèce menacée

Pudding Théâtre : le contrat Terr'Histoires

Centre Athenas : le lynx boréal

Le SICTOM : réduire les volumes de déchets alimentaires

La vie de la commune.

Disparition de Catherine Monnier

La bibliothèque libre

Les collégiens en voyage scolaire

Une leçon d'orthographe

Le choucas des tours

La Châtelaine autrefois : un récit de madame Rolet

Deux recettes de cuisine « Zéro déchet »

Cinéma d'été pour tous

Sensibilisation à l'utilisation du défibrillateur

Les moments festifs de l'hiver

Les rendez-vous de l'automne

Messages de bienvenue

Annonces

Le coin des associations.

Les activités du Foyer Rural

Foyer rural : Le voyage à Quiberon

Foyer rural : soirées chanson française

Les ateliers d'écriture du foyer Rural

L'actualité du Spéléo Club

L'Association de sauvegarde du vieux château

L'association communale de chasse

LE MOT DU MAIRE

Nouvelles intercommunalités...

L'application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 se traduit maintenant plus concrètement dans les faits. Ainsi après une première proposition de regroupement de cinq intercommunalités, refusée par une grande majorité de communes, c'est le projet alternatif (voir l'article « intercommunalité » du précédent bulletin) qui émerge... certes d'une courte tête !

Ce dernier a le mérite de définir un périmètre qui regroupe trois intercommunalités formant une entité connue et reconnue. Ces trois intercommunalités (Arbois Vignes et Villages Pays de Pasteur, Comté de Grimont, Pays de Salins-les-Bains) articulées autour de trois « bourgs centres » partagent des projets et des compétences. C'est le premier acte de cette loi.

Maintenant, il nous faut **donner sens à un futur à écrire collectivement**. Ce second acte qui s'ouvre va devoir apporter aussi des réponses telles que le lieu d'implantation de ce nouvel EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale), le mode de gouvernance (pour rappel, nous serons soixante-six communes), la composition du prochain bureau, la représentation des -petites- communes, le transfert des compétences... et ceci au plus tard avant le **1^{er} janvier 2017** !

Sans plus tarder, nos EPCI ont entrepris des travaux de réflexion relatifs à leur fonctionnement, aux compétences actuellement mises en œuvre ; et puis viendra le moment de se projeter dans un souci de justesse et d'équité vis à vis de toutes nos populations et de formuler des propositions. A suivre...

Ruralité et Internet...

Comment faire face à la désertification de nos campagnes où le salut passe le plus souvent par un regroupement de services pour subsister? Phénomène amplifié avec la presque absence de numérique alors que de plus en plus de services sont « connectés » !

Cette fracture numérique nous inquiète et nous sommes plusieurs élus de petites communes à s'en être émus auprès du président de notre intercommunalité. C'est ainsi qu'un groupe de travail s'est mis en place et que j'ai pu participer à la présentation du projet numérique voulu par notre conseil départemental. Gageons que ce projet (voir article « Le numérique ») puisse enfin réduire notre zone blanche et faciliter la vie de nos concitoyens.

Les bâtiments communaux...

Au château les travaux de la première phase sont maintenant terminés. Les premiers utilisateurs ont ainsi pu bénéficier dès fin mars d'une salle dont le parquet a été consolidé (scène) et rénové. Son attrait n'est pas démenti et nous avons enregistré à ce

jour pas moins de douze réservations en 2016. Autant de réservations payantes ont été enregistrées pour 2017 ! Reste le point noir avec l'absence d'hôtellerie de qualité sur le secteur ! En effet, une fois sur deux nos clients nous sollicitent pour de l'hôtellerie que nous ne pouvons pas offrir. Nous souhaitons vivement la réouverture de l'hôtel, quel que soit le mode de fonctionnement adopté par son opérateur. La seconde tranche de travaux sera engagée début 2017 et nous espérons sa clôture vers fin avril 2017.

Autre sujet de questionnement : l'ancienne école. Le conseil municipal porte actuellement ses réflexions sur l'avenir de ce bâtiment (voir article). J'aurai l'occasion de revenir plus en détail sur ce projet dans notre prochain bulletin.

L'été est maintenant là, même si la météo ne le reflète que trop peu. C'est une période de détente pour la plupart d'entre nous.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de bonnes vacances. N'oubliez pas la randonnée du foyer rural, suivie du repas et de la séance de cinéma offerte par la commune le 16 juillet. Nous espérons que le Tour de France de passage dans le Jura ce même jour ne nous privera pas de vos participations !

Vous trouverez également dans ce bulletin un certain nombre de dates à retenir avec la programmation d'une conférence qui va évoquer les joyaux de notre sous-sol... la journée citoyenne du premier samedi d'octobre... les sondages du vieux château...

Je voudrais ici remercier tous les membres du conseil municipal pour leur implication et leur engagement à votre service, ainsi que toutes les associations de la commune qui font le **Vivre Ensemble** à La Châtelaine.

Bonnes Vacances à tous.

Le maire, Alain Murcier